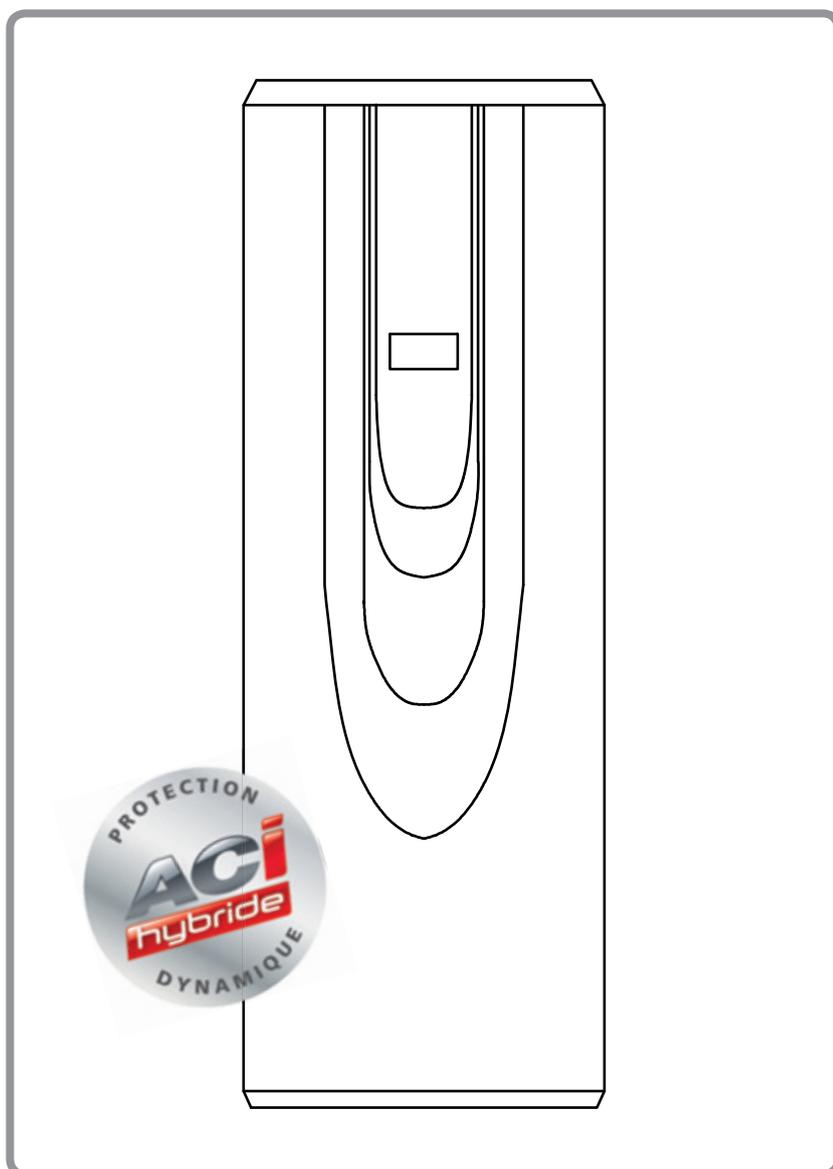


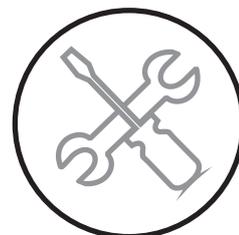
HYDRAPAC RBT

Réchauffeur de Boucle

Thermodynamique



Document n° M0ENO0012-# / 26.11.2012



Notice d'installation, d'utilisation et d'entretien

CONSTRUCTEUR :



SITE DE LA ROCHE/YON

Rue Monge
ZI Nord
85002 LA ROCHE SUR YON

**Service d'Assistance
Technique à la Clientèle**
pour la France métropolitaine

Tél. : 0825.396.634



www.atlantic.fr

AVERTISSEMENTS ET CONFORMITÉS

Déballage et réserves

Transport et stockage

Le produit peut être incliné sur une face à 90°. Cette face est clairement indiquée sur l'emballage du produit par une signalétique. Il est interdit d'incliner le produit sur les autres faces. Un indicateur d'inclinaison permet de vérifier si le produit a été transporté et manipulé conformément à nos recommandations. Nous vous recommandons d'être vigilant au respect des présentes consignes. En effet, notre garantie commerciale ne s'appliquera pas si l'indicateur d'inclinaison est rouge. Notre responsabilité ne saurait être engagée pour tout défaut du produit résultant d'un transport ou d'une manutention du produit non conforme à nos préconisations.



Positions acceptées	Positions interdites

Il est formellement interdit de gerber ce produit.

Réception

En présence du transporteur, contrôler soigneusement l'aspect général des appareils, vérifier que le colis n'a pas été couché.

En cas de litige, formuler par écrit les réserves opportunes au transporteur sous 48h et adresser une copie de ce courrier au SAV.

Symboles utilisés dans ce document



INFORMATION : Ce symbole met en évidence les remarques importantes.



ATTENTION : Le non respect de ces consignes entraîne le risque de dommages à l'installation ou à d'autres objets.



DANGER : Le non respect de ces consignes peut causer des blessures et dommages matériels graves.

Conformités aux Directives Européennes

- Basse tension (2006/95/CEE)

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

- Compatibilité électromagnétique (2004/108/CEE)

Cet appareil est un appareil de classe A. Dans un environnement résidentiel, cet appareil peut provoquer des brouillages radioélectriques. Dans ce cas, il peut être demandé à l'utilisateur de prendre des mesures appropriées.

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié, conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Législation sur le maniement des fluides frigorigènes : **Décret 2007/737 et ses arrêtés d'application.**

- Règlement Sanitaire Départemental Type (RSD).

- **NF C15-100** et ses modificatifs : Installations électriques à basse tension - Règles.



DANGER :

Cet appareil nécessite pour son installation l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité pour la manipulation des fluides frigorigènes.

Compatibilité environnementale



Cet appareil contient des éléments électriques et électroniques, ne devant pas être jetés aux ordures ménagères.

Les législations locales en cours de validité doivent être observées.

SOMMAIRE

AVERTISSEMENTS ET CONFORMITÉS.....	3
Déballage et réserves	3
Symboles utilisés dans ce document	4
Conformités aux Directives Européennes	4
Conditions réglementaires d'installation et d'entretien	4
Compatibilité environnementale	4
1. PRÉSENTATION DU MATÉRIEL.....	6
1.1. Principe de fonctionnement	6
1.2. Caractéristiques générales	7
1.3. Dimensions / composants.....	8
2. INSTALLATION.....	9
2.1. Choix du lieu d'installation	9
2.2. Mise en place du produit.....	10
2.3. Raccordement hydraulique	11
2.4. Raccordement électrique	12
2.5. Mise en service	13
3. UTILISATION	15
3.1. Panneau de commande.....	15
3.2. Description des pictogrammes.....	15
3.3. Description des modes	16
4. RECOMMANDATIONS - MAINTENANCE ET DÉPANNAGE	18
4.1. Conseils à l'exploitant	18
4.2. Entretien par l'exploitant	18
4.3. Entretien par un professionnel agréé.....	18
4.4. Aide au dépannage.....	19
4.5. Diagnostic de panne	21
4.6. Service après-vente	23
4.7. Champ d'application de la garantie.....	23
4.8. Conditions de garantie	24
4.9. Recommandations approuvées par le Groupement Interprofessionnel des Fabricants d'Appareils Ménager (GIFAM) sur la bonne installation et utilisation du produit	25
4.10. Liste des pièces détachées.....	27

1. PRÉSENTATION DU MATÉRIEL

1.1. Principe de fonctionnement

Le réchauffeur de boucle thermodynamique utilise un air non chauffé pour la préparation de l'eau chaude sanitaire.

Le réfrigérant contenu dans le moteur thermodynamique du réchauffeur de boucle effectue un cycle lui permettant de transférer l'énergie contenue dans l'air ambiant non chauffé, ou l'air extérieur vers l'eau du ballon.

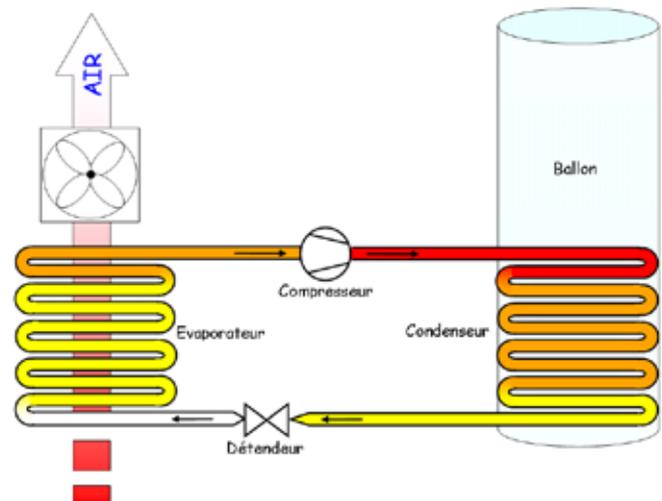
L'air traverse l'appareil à l'aide d'un ventilateur, aérant les différents organes dont l'**évaporateur**.

Au passage dans l'**évaporateur**, le réfrigérant s'évapore et prélève des calories à l'air aspiré.

Le **compresseur** comprime le réfrigérant ce qui l'amène à une température plus élevée.

Cette chaleur est transmise par le **condenseur** à l'eau sanitaire stockée dans le ballon.

Le réfrigérant se détend dans le **détendeur thermostatique** et se refroidit. Il est alors de nouveau prêt à recevoir de la chaleur **dans l'évaporateur**.



Plus l'air est froid, plus les calories sont difficiles à prélever. De même, plus la consigne d'eau chaude est élevée, plus il est difficile au moteur thermodynamique du réchauffeur de boucle d'y restituer les calories prélevées.

1.2. Caractéristiques générales

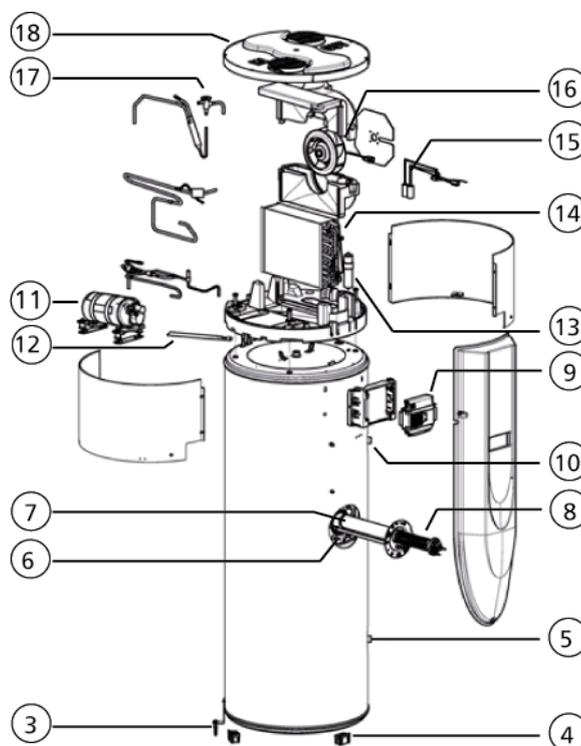
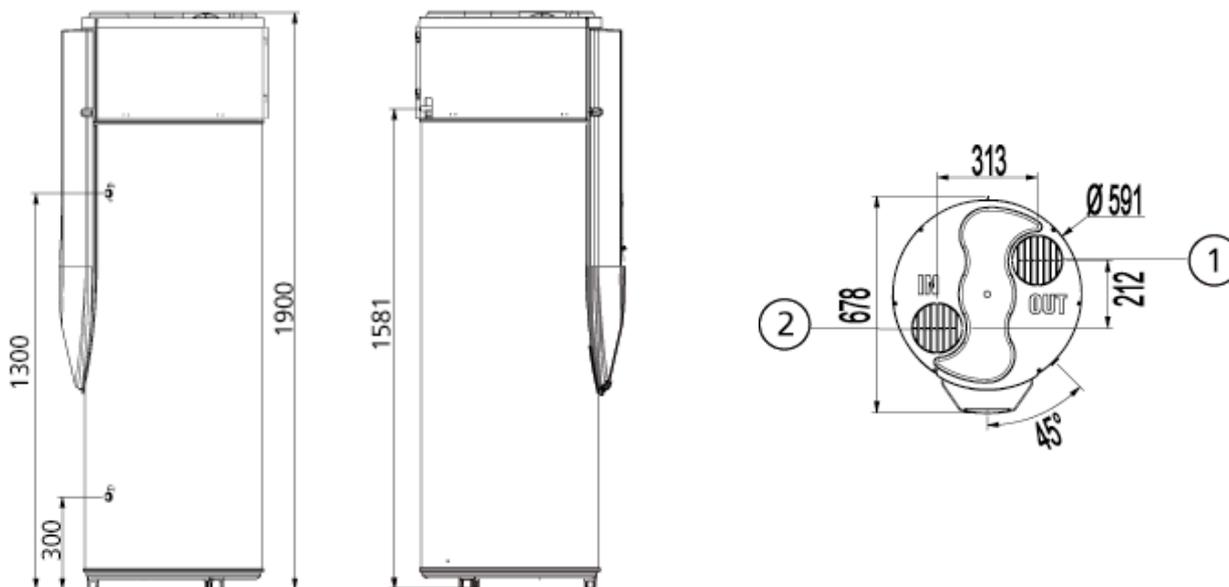
Dimensions	mm	H 1897 x l 591 x P 674
Poids à vide	kg	90
Capacité de la cuve	L	270
Raccordement départ eau / retour eau		3/4 " M
Protection anti-corrosion		ACI Hybride
Conductivité minimale de l'eau	µS/cm	40
Pression d'eau assignée	bar	6
Raccordement électrique (tension / fréquence)		230 V monophasé 50 Hz
Puissance maxi totale absorbée par l'appareil	W	2550
Puissance moyenne absorbée par le moteur thermodynamique	W	425
Puissance maxi absorbée par le moteur thermodynamique	W	750
Puissance fournie par le moteur thermodynamique (<i>aux conditions nominales + 15°C</i>)	W	1660
Puissance absorbée par appoint électrique	W	1800
Plage de réglage de la température de l'eau par moteur thermodynamique	°C	45 à 62 (température pré-réglée en usine à 55°C)
Plage de température d'utilisation du moteur thermodynamique (température de l'air)	°C	-5 à 35
Débit d'air à vide		
• Vitesse 1	m ³ /h	230
• Vitesse 2	m ³ /h	390
Pertes de charge admissibles sur le circuit aéraulique sans impact sur la performance	Pa	25
Puissance acoustique ¹	dB(A)	54
Pression acoustique à 2m en champ libre	dB(A)	37
Fluide frigorigène	- / kg	R134a / 1,35
Charge en fluide rapportée au volume d'eau	kg/L	0,005
Performances mesurées à 15°C d'air (CDC LCIE 103-15B) ^{2 3}		
Coefficient de performance (COP)		2,87
Pes	W	37,6
Temps de chauffe (tr)	h.mn	9.16
Température de référence (Tref)	°C	53,3
Performances mesurées à 7°C d'air (CDC LCIE 103-15B) ^{2 3}		
Coefficient de performance (COP)		2,36
Pes	W	53,9
Temps de chauffe (tr)	h.mn	13.01
Température de référence (Tref)	°C	53,3

¹ Testé en chambre réverbérante selon la norme de mesure NF EN ISO 3741, chauffe-eau sans accessoire, mesure moyenne lors d'une chauffe de 21 à 57°C d'eau à 20°C d'air ambiant.

² Performances mesurées pour une chauffe de l'eau de 10°C à 54°C selon le protocole du cahier des charges de la marque NF Electricité Performance N° LCIE 103-15B, des chauffe-eau thermodynamiques autonomes à accumulation (basé sur la norme EN 16147) avec un profil L de soutirage.

³ Les coefficients de performance donnés sont des COP normatifs et n'ont aucunes valeurs dans l'utilisation en réchauffeur de boucle.

1.3. Dimensions / composants



- | | | | |
|---|------------------------------|----|------------------------------------|
| 1 | Sortie air | 10 | Piquage eau chaude |
| 2 | Entrée air | 11 | Compresseur |
| 3 | Patte de fixation poste fixe | 12 | Evacuation des condensats |
| 4 | Pieds fixes | 13 | Condensateur permanent compresseur |
| 5 | Piquage eau froide | 14 | Evaporateur |
| 6 | Doigt de gant | 15 | Faisceau ventilateur |
| 7 | Fourreau | 16 | Ventilateur |
| 8 | Résistance stéatite | 17 | Détendeur |
| 9 | Régulation | 18 | Couvercle |

Non représentés :

- Notice
- Raccord diélectrique
- Tube d'évacuation des condensats

2. INSTALLATION

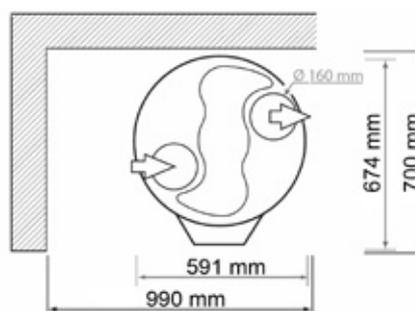
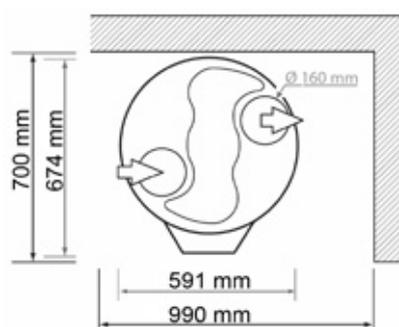
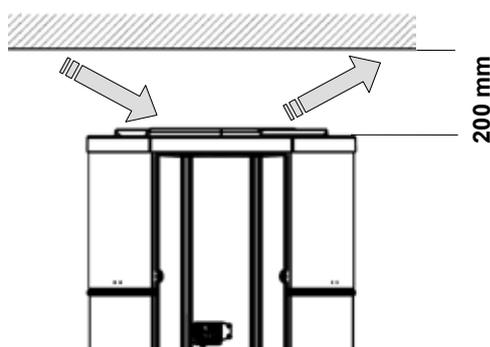
2.1. Choix du lieu d'installation


INFORMATION :

Le lieu d'installation devra être conforme à l'indice de protection IP X1B, en accord avec les exigences de la NFC 15-100.

Le réchauffeur de boucle doit être installé dans un endroit facile d'accès pour permettre son entretien et son démontage.

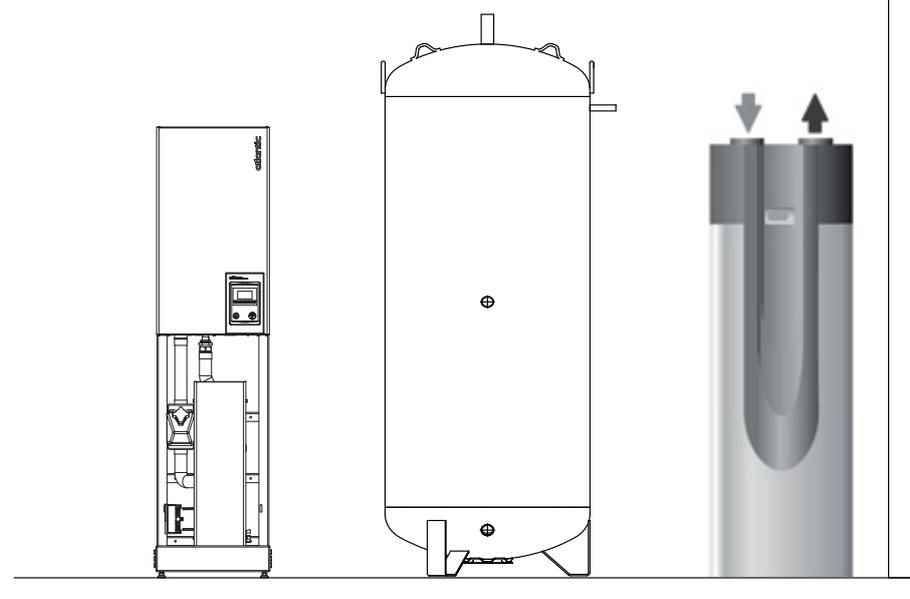
Résistance du plancher	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue à une charge de 400 kg minimum (surface sous le réchauffeur de boucle thermodynamique)
Type de local	<ul style="list-style-type: none"> • Local non chauffé à température supérieure à +5 °C • Local conseillé = enterré ou semi-enterré, pièce où la température est supérieure à 10 °C toute l'année
Volume du local dans lequel est prélevé l'air	<ul style="list-style-type: none"> • Volume > 20 m³
Température du local d'installation du réchauffeur de boucle	<ul style="list-style-type: none"> • 5 °C à 35 °C hors fonctionnement du réchauffeur de boucle
Température de l'air aspiré	<ul style="list-style-type: none"> • 3 °C à 35 °C
Hauteur sous plafond	<ul style="list-style-type: none"> • > 2m10, voir schéma ci-dessous
Surface nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • (591+400) x 700 (l x P), voir schémas ci-dessous


INFORMATION :

Le non respect des préconisations d'installation, et en particulier un volume de local inférieur au minimum de 20 m³, peut engendrer des contre-performances du système.

Volume > 20 m³ non chauffé

Paramètre FAN à mettre à 0 (voir chapitre "Mise en service")



- Interdictions :**
- Eviter les locaux poussiéreux
 - Ne pas puiser d'air contenant des solvants ou des matières explosives
 - Ne pas installer le réchauffeur de boucle dans un local soumis au gel
 - Ne rien poser sur le dessus du réchauffeur de boucle

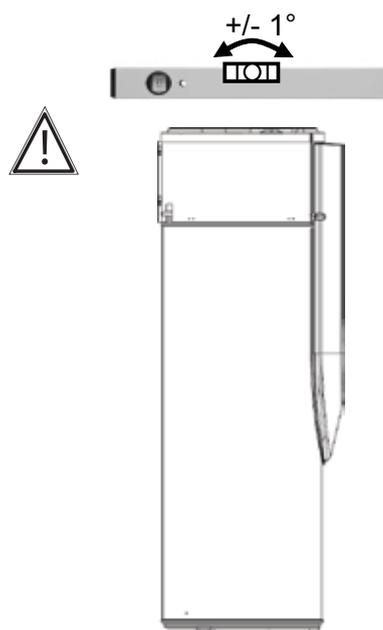
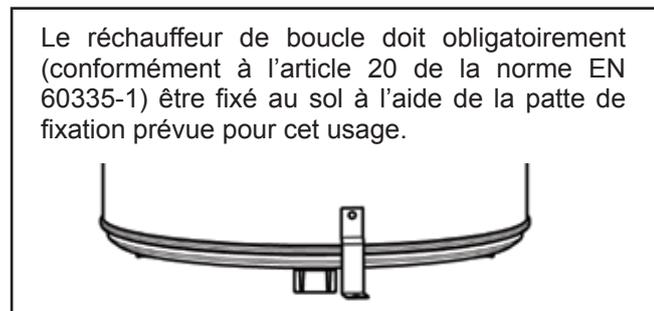
2.2. Mise en place du produit

- 1- Amener le réchauffeur de boucle à l'endroit de l'installation définitive.
- 2- Découper la jupe carton suivant les pointillés.
- 3- Retirer le réchauffeur de boucle de la palette et le positionner au lieu de raccordement hydraulique.

Le réchauffeur de boucle doit être installé sur un sol lisse et horizontal.

Si ce n'est pas le cas, il doit être mis de niveau en le calant au niveau des patins support.

Sans cette précaution, on peut rencontrer des problèmes d'évacuation de condensats et donc de givrage.



ATTENTION :

Installer un bac de rétention sous le réchauffeur de boucle lorsque celui-ci est positionné au dessus de locaux habités.

2.3. Raccordement hydraulique

2.3.1. Retour d'eau



ATTENTION :

Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le piquage eau afin d'éviter les couples galvaniques fer/cuivre (risque de corrosion). Il est obligatoire d'équiper le piquage retour (repère 5 page 8) d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil).

Avant de procéder au raccordement hydraulique, il est absolument indispensable de bien nettoyer les tuyauteries d'alimentation afin de ne pas risquer d'introduire dans la cuve du réchauffeur de boucle des particules métalliques ou autres.

L'installation doit être effectuée à l'aide d'un groupe de sécurité taré à 7 bars (non fourni), neuf, portant le marquage NF (norme NF EN 1487) raccordé sur le piquage retour eau du réchauffeur de boucle (repère 5 page 8).



ATTENTION :

Aucun organe (vanne d'arrêt, réducteur de pression, flexible...) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage retour eau du réchauffeur de boucle.

De l'eau pouvant s'écouler du tuyau de décharge du dispositif limiteur de pression, le tuyau de décharge doit être maintenu à l'air libre. Quel que soit le type d'installation, elle doit comporter un robinet d'arrêt sur l'alimentation d'eau froide, en amont du groupe de sécurité.

Le dispositif limiteur de pression doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et de vérifier qu'il n'est pas bloqué.

L'installation doit comporter un réducteur de pression si la pression d'alimentation est supérieure à 5 bars. Le réducteur de pression doit être installé au départ de la distribution générale. Une pression de 3 à 4 bars est recommandée.

Le tuyau de décharge raccordé au limiteur de pression doit être installé dans un environnement maintenu hors gel et en pente continue vers le bas.

2.3.2. Départ d'eau



ATTENTION :

Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le piquage départ afin d'éviter les couples galvaniques fer/cuivre (risque de corrosion). Il est obligatoire d'équiper le piquage eau (repère 10 page 8) d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil).

En cas de corrosion des filetages du piquage départ eau non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.

2.3.3. Evacuation des condensats



ATTENTION :

Le refroidissement de l'air circulant au contact de l'évaporateur entraîne la condensation de l'eau contenue dans l'air du local. L'écoulement de l'eau condensée à l'arrière du moteur thermodynamique du réchauffeur de boucle doit être conduit par des tuyaux en plastique depuis le moteur afin d'évacuer les condensats (repère 12 page 8).

Selon l'humidité de l'air, il peut se former **jusqu'à 0,25l/h de condensats**. L'écoulement de ces condensats ne doit pas être réalisé de manière directe à l'égout, car les vapeurs d'ammoniac qui refoulent de l'égout pourraient endommager les ailettes de l'échangeur de chaleur et les pièces de la pompe à chaleur. **Il est donc impératif de prévoir un siphon d'écoulement aux eaux usées.**

2.4. Raccordement électrique



ATTENTION :

**Le réchauffeur de boucle ne doit être raccordé électriquement qu'après son remplissage en eau (cf. paragraphe mise en service page 13).
Le réchauffeur de boucle doit être alimenté de façon permanente pour ne pas risquer un manque d'eau chaude et garantir la protection ACI Hybride (Anti-Corrosion) du réchauffeur de boucle.**

Le réchauffeur de boucle doit être raccordé sur un réseau à courant alternatif 230V monophasé 50Hz. Le raccordement électrique devra être conforme aux normes d'installation NFC 15-100.

L'installation comportera :

- Un disjoncteur 16A omnipolaire (courbe C minimum) avec ouverture des contacts d'au moins 3mm.
- Une protection par un disjoncteur différentiel de 30mA.

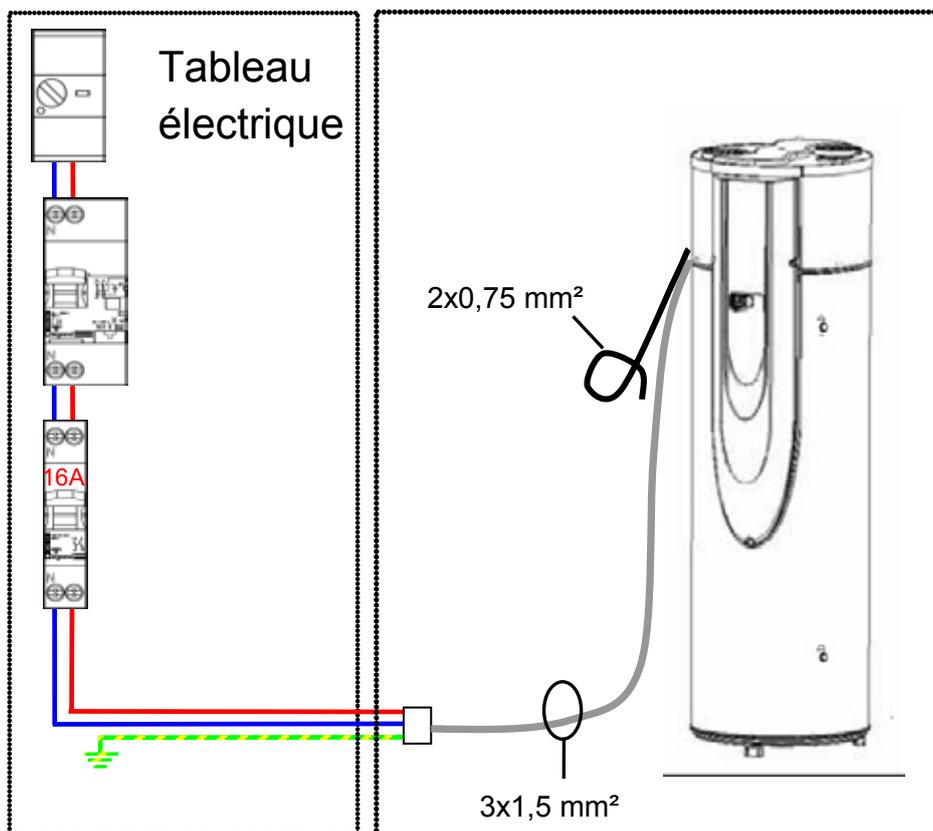
Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.



ATTENTION :

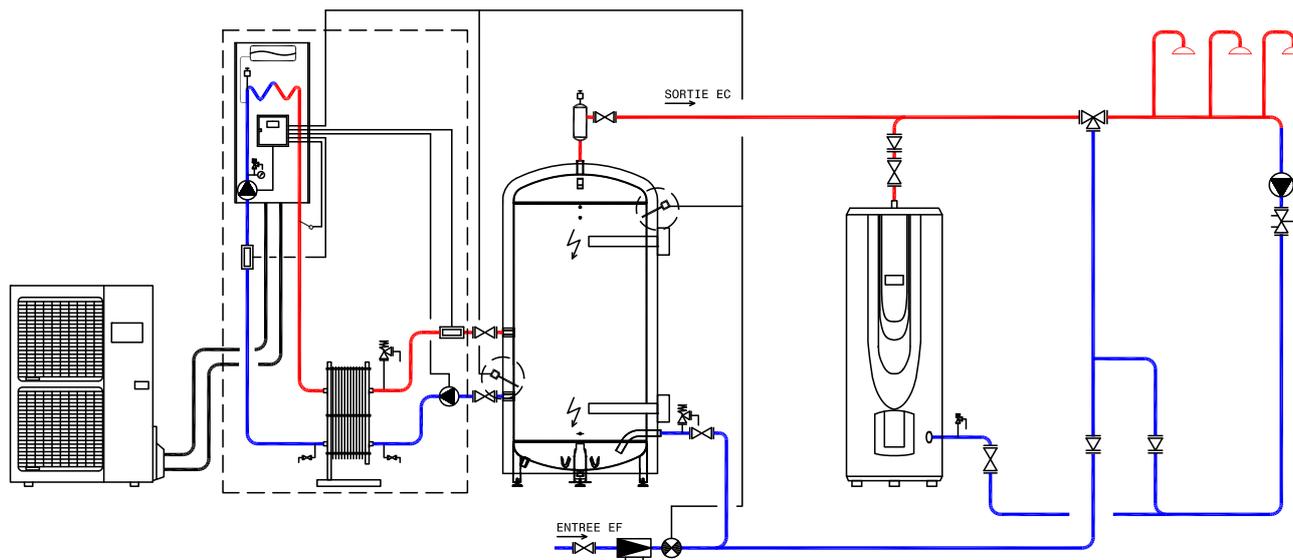
**La mise à la terre est obligatoire.
Ne jamais alimenter directement l'élément chauffant.
Ne pas raccorder sur une prise de courant (selon la NFC15-100).**

Le thermostat de sécurité équipant l'appoint électrique ne doit en aucun cas subir de réparations en dehors de nos usines. **Le non respect de cette clause supprime le bénéfice de la garantie.**



2.5. Mise en service

Exemple de schéma hydraulique :



Le nombre de réchauffeur de boucle de l'installation est défini en fonction des pertes thermiques de distribution.

Pour une configuration avec plusieurs réchauffeurs de boucle, ceux-ci doivent être montés en parallèle et d'une manière parfaitement équilibrés hydrauliquement.

2.5.1. Remplissage / purge du réchauffeur de boucle

Le remplissage du réchauffeur de boucle se fait en même temps que le remplissage de la boucle d'eau chaude.

La purge s'effectue par le point haut de la boucle d'eau chaude.

- Vérifier l'étanchéité du raccordement aux tubulures.
- Vérifier le bon fonctionnement des organes hydrauliques en ouvrant successivement la vanne de vidange du groupe de sécurité, afin d'éliminer la présence d'éventuels résidus dans la soupape d'évacuation.

2.5.2. Vérification du bon fonctionnement

- Mettre le réchauffeur de boucle et le circulateur de bouclage sous tension. Vérifier qu'aucune erreur n'apparaît à l'écran sinon se reporter à la section diagnostic du système. La température de consigne s'affiche. **Après 3 minutes** le compresseur et le ventilateur démarrent.
- Sélectionner le paramètre « FAN » et le configurer à **0**.
- La température de sortie d'air est, après environ 10 minutes de marche du compresseur au moins 3 à 4°C plus froide que celle de l'air aspiré. L'eau s'écoule goutte à goutte par l'orifice de vidange du groupe de sécurité (cet orifice doit être raccordé conformément au paragraphe « Raccordement hydraulique » page 11).

Ce phénomène est tout à fait normal, il s'agit de la dilatation de l'eau due à la chauffe.

- Vérifier à nouveau l'étanchéité des raccordements.
- Si la vérification est concluante, votre appareil est prêt. Il fonctionne alors selon les réglages de régulation d'usine, en mode AUTO.
- La consigne du ballon doit être réglée à 58°C. On vérifiera dans ces conditions, **après au moins 12 heures de fonctionnement**, que la température départ est supérieure à 55°C et que la température retour est supérieure à 50°C pour être conforme à la réglementation. Le débit de bouclage pourra être réglé en conséquence.



INFORMATION : Pendant la chauffe avec l'appoint électrique et suivant la qualité de l'eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire. Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut de l'appareil.

2.5.3. Paramétrage de la régulation

Réglage de la consigne

La température de consigne de votre appareil est réglée en usine à 55°C. Il est souhaitable de modifier cette valeur à 58°C. Elle peut être réglée par simple

appui sur les touches  et , directement via l'affichage par défaut.

Valeurs possibles : de 45 à 62.

Les paramètres réglables

Pour entrer et sortir du menu de paramétrage, appuyer simultanément sur les deux touches suivantes :



Dans ce menu, tous les paramètres ajustables peuvent être si nécessaire vérifiés et modifiés. Les valeurs entrées par défaut dans le réglage usine garantissent un fonctionnement optimal.

Une fois rentré dans le menu, l'appui sur la touche  permet de choisir le paramètre à modifier et l'appui sur

les touches  et  permet de modifier la valeur des paramètres.

HCHP

Heures creuses / heures pleines

Valeur par défaut : OFF
Ne pas modifier cette valeur.

FAN

Raccordement à des gaines

Valeur par défaut : 0
Ne pas modifier cette valeur.

ALEG

Mode anti-légionellose

Ce mode de fonctionnement est un mode pour lequel l'exploitant doit être présent.

Dans ce mode, il faut s'assurer qu'il n'y ait pas de puisage sur la boucle de distribution.

Valeur par défaut : OFF

FELC

Mode électrique seul

Ce paramètre est utilisé en cas de défaillance du moteur thermodynamique du réchauffeur de boucle dans les modes AUTO, BOOST et Absence afin d'assurer un minimum d'eau chaude avant l'intervention d'une équipe technique.

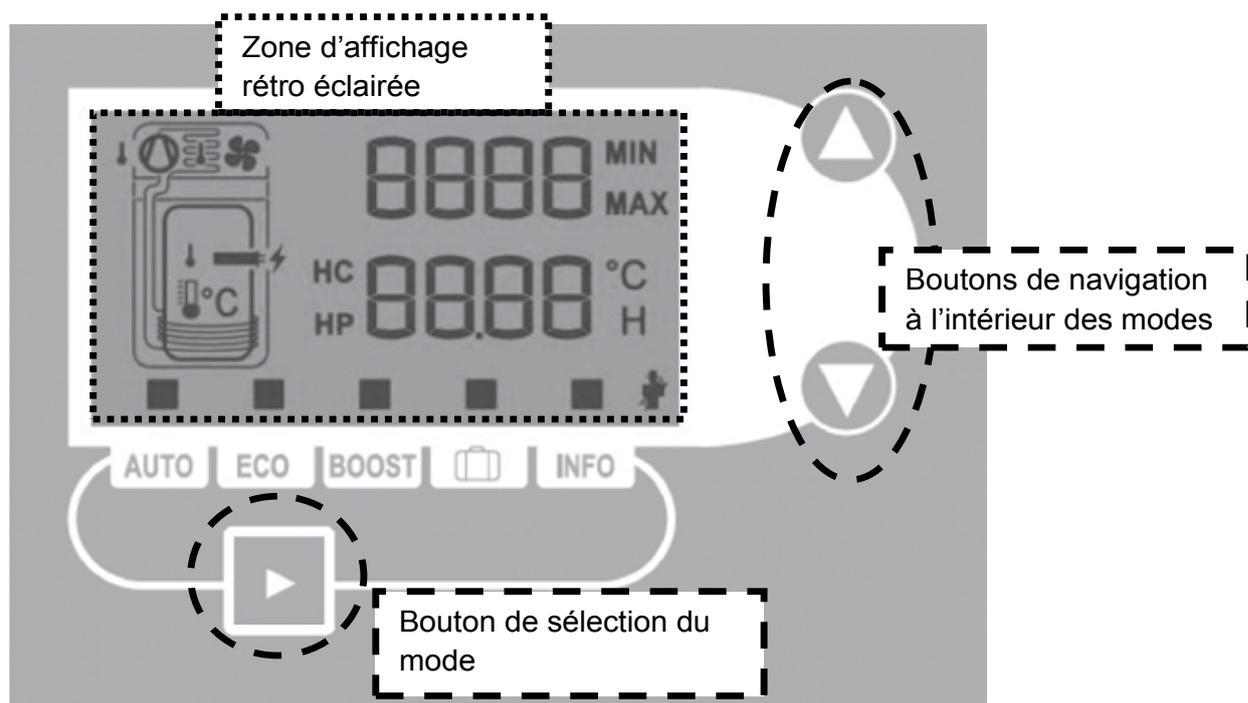
Attention, dans ce mode seul la moitié du volume d'eau du ballon est garantie.

Valeur par défaut : OFF

La validation du réglage d'un paramètre se fait par le passage au paramètre suivant.

3. UTILISATION

3.1. Panneau de commande



3.2. Description des pictogrammes

Symbole	Nom	Description
	Compresseur	Etat du compresseur : Compresseur en cours de fonctionnement → Clignotement lent
	Ventilateur	Etat du ventilateur : Ventilateur en vitesse basse → Clignotement lent Ventilateur en vitesse haute → Clignotement rapide
	Sonde	Indication de la position physique des sondes Sonde associée à la température affichée → Clignotement lent
	Appoint électrique	Etat de la résistance électrique : Appoint électrique en cours de fonctionnement → Clignotement lent
HC HP	Heures Creuses ou Heures Pleines	En mode Heures Creuses – Heures Pleines le symbole correspondant à la tarification est affiché.
	Risque de manque d'eau chaude	Indique en mode ECO que les températures d'air risquent d'engendrer un manque d'eau chaude.
MIN	Minimum	Précise que la valeur affichée est le minimum rencontré par la sonde.
MAX	Maximum	Précise que la valeur affichée est le maximum rencontré par la sonde.
Info	Information	Signale l'entrée dans le menu information.

Symbole	Nom	Description
⌚ 01	Température d'air Entrant	Sonde de température d'air située dans le flux d'air ambiant
⌚ 02	Température Evaporateur	Sonde de température située sur une crosse de l'évaporateur
⌚ 03	Température d'eau	Sonde de température d'eau située dans le doigt de gant
PAC	Temps PAC	Indique le temps de fonctionnement du moteur thermodynamique du réchauffeur de boucle en heures
ELEC	Temps Elec	Indique le temps de fonctionnement de l'appoint électrique du réchauffeur de boucle en heures

3.3. Description des modes

Icônes graphiques	Description	Indication en service
AUTO	Gestion optimisée du moteur thermodynamique et de l'électrique afin de garantir le confort	Le mode est sélectionné lorsque le pointeur ■ est positionné au dessus de l'icône.
ECO	Fonctionnement en moteur thermodynamique seul	
BOOST	Marche forcée en électrique + moteur thermodynamique sur une chauffe	
	Absence prolongée : mise hors gel du réchauffeur de boucle et relance le dernier jour d'absence	
INFO	Indication des différentes températures de sonde ainsi que des temps de fonctionnement du moteur thermodynamique ou de l'appoint électrique	

Fonctionnement du mode AUTO

Ce mode de fonctionnement gère de façon automatique le choix de l'énergie qui permettra de faire le maximum d'économies tout en garantissant un confort suffisant en eau chaude.

Le réchauffeur de boucle choisit préférentiellement le moteur thermodynamique pour fonctionner. Si les températures d'air sont hors plages de fonctionnement ou si un défaut est détecté sur le moteur thermodynamique, l'appoint électrique sera sélectionné automatiquement pour garantir un volume en eau chaude suffisant.

C'est le mode de fonctionnement à privilégier.

Fonctionnement du mode BOOST

Le mode BOOST permet à l'utilisateur de mettre en marche forcée le moteur thermodynamique et l'appoint électrique simultanément en cas de besoins importants.

La régulation revient automatiquement dans le mode précédemment sélectionné en fin de cycle.

Ce mode peut être activé à l'installation pour mettre rapidement en température la boucle.

Fonctionnement du mode ECO

Ce mode de fonctionnement ne doit pas être sélectionné dans cette application.

Fonctionnement du mode ABSENCE

Ce mode de fonctionnement ne doit pas être sélectionné dans cette application.

Fonctionnement du mode INFO

Ce mode permet de visualiser les températures mesurées par les différentes sondes, leurs valeurs maximales et minimales rencontrées ainsi que les temps de fonctionnement du moteur thermodynamique ou de l'appoint électrique.

Les différentes valeurs peuvent être remises à zéro par appui simultané sur les touches :  + 

Gestion du dégivrage automatique

Le réchauffeur de boucle est équipé d'une fonction de dégivrage. Deux modes de dégivrage sont appliqués en fonction du paramétrage (dégivrage par air ou dégivrage par injection de gaz chaud).

L'activation du mode dégivrage est pilotée par la sonde de température de l'évaporateur. Celle-ci est capable de détecter la formation de givre quelle que soit la température d'air ou la configuration d'installation.

Le cycle de dégivrage s'effectue sur une durée maximum de 15 minutes.

Gestion du ventilateur

Pour cette utilisation, le paramètre FAN doit être en position 0 (FAN 0).

Dans cette position, le réchauffeur de boucle aspire l'air du local où il se trouve. Le ventilateur fonctionne de manière permanente à petite vitesse pour garantir le confort acoustique tout en garantissant suffisamment d'eau chaude.

Dans cette position, la limite inférieure de fonctionnement sera de 3°C d'air pour protéger le réchauffeur de boucle du gel.

4. RECOMMANDATIONS - MAINTENANCE ET DÉPANNAGE

4.1. Conseils à l'exploitant

- Une vidange du réchauffeur de boucle est nécessaire dès lors que l'appareil est mis hors tension.
Procéder de la façon suivante :
 1. couper l'alimentation électrique
 2. fermer l'arrivée d'eau froide
 3. ouvrir un robinet d'eau chaude
 4. ouvrir le robinet de vidange du groupe de sécurité.
- En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, couper l'alimentation électrique et prévenir votre installateur.
- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

4.2. Entretien par l'exploitant

Manœuvrer le groupe de sécurité une à deux fois par mois afin d'éliminer les résidus de tartre et de vérifier qu'il n'est pas bloqué.

Vérifier périodiquement l'absence d'alarme sur l'afficheur. En cas d'alarme, se reporter au paragraphe d'aide au dépannage (page 19).

En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, coupez l'alimentation électrique et prévenez votre installateur.

Pour les régions où l'eau est très calcaire ($Th > 20^{\circ}f$), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à $15^{\circ}f$. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé pour la France et soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

Les critères d'agressivité doivent respecter ceux définis par le DTU 60.1.

4.3. Entretien par un professionnel agréé

Pour conserver les performances de votre appareil pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par un professionnel tous les 2 ans.

- Coupez l'alimentation électrique de l'appareil (disjoncteur, fusibles...).
- Vidangez la cuve :
 - fermez le robinet d'arrivée d'eau froide du groupe de sécurité,
 - ouvrez un robinet d'eau chaude,
 - mettez la soupape de sécurité en position vidange.
- Démontez le capot avant.
- Déconnectez les fils aux bornes du thermostat
- Démontez l'ensemble chauffant.
- Enlevez le tartre déposé sous forme de boue ou de lamelles dans le fond de la cuve et nettoyez avec soin les gaines des éléments chauffants et du thermostat. Ne pas gratter ou frapper le tartre adhérent aux parois, au risque d'altérer le revêtement. Les résidus pourront être retirés à l'aide d'un aspirateur eau & poussières.
- Nettoyez l'intérieur du fourreau (possibilité de calamine).
- L'anode ACI Hybride ne nécessite aucune inspection ni remplacement.
- Remontez l'ensemble chauffant en utilisant un joint neuf et en serrant raisonnablement et progressivement les écrous (serrage croisé).
- Remplissez le réchauffeur de boucle en laissant ouvert un robinet d'eau chaude, l'arrivée d'eau indique que le réchauffeur est plein.
- Vérifiez son étanchéité au niveau du joint et seulement ensuite, remettez le thermostat et son support et reconnectez l'alimentation électrique.
- Contrôlez à nouveau le lendemain la bonne étanchéité au niveau du joint, et au besoin, resserrez légèrement les écrous.
- Vérifiez la connectique électrique.
- Vérifiez le bon positionnement de la sonde de température dans le doigt de gant situé à proximité de l'appoint électrique (la sonde doit être positionnée au fond du doigt de gant).

Evaporateur :

- La propreté de l'évaporateur et du ventilateur devra être vérifiée tous les ans. L'encrassement de ces composants peut réduire les performances du moteur thermodynamique.
- Pour accéder à l'évaporateur, retirer le capot supérieur en le dé-clipant à l'aide d'un tournevis. La demi-virole de gauche peut également être retirée en cas de difficulté d'accès.
- Si nécessaire, l'évaporateur et le ventilateur seront nettoyés à l'aide d'un pinceau à poils souples. Le brossage de l'évaporateur doit être délicat pour ne pas endommager ses ailettes. Dans le cas où les ailettes seraient pliées, les redresser à l'aide d'un peigne adapté.



ATTENTION : L'appareil doit être mis hors tension avant l'ouverture du capot de façade ainsi que du capot supérieur.

Détendeur :

- L'accès à la vis de réglage du détendeur par un personnel non frigoriste est interdit. Tout réglage du détendeur sans avis favorable du constructeur peut conduire à une non prise sous garantie du produit.
- De manière générale il est déconseillé de toucher au réglage du détendeur avant d'avoir épuisé toutes les autres solutions de réparation.

Tube d'évacuation des condensats :

- La propreté du tube d'évacuation des condensats (repère 12 sur schéma page 8) doit être vérifiée. En effet, la pollution du local (poussière) peut entraîner un dépôt dans le bac de récupération des condensats. Ce dépôt peut obstruer le tube d'évacuation des condensats et provoquer une accumulation d'eau excessive dans le bac pouvant générer des dysfonctionnements.

4.4. Aide au dépannage

Codes alarme du tableau de commande :

Le buzzer peut être suspendu ou réarmé en appuyant sur une des touches suivantes :



Code affiché	Condition de déclenchement de l'erreur	Cause	Conséquences	Dépannage
Err 03	Sonde de température d'eau (sonde 3) (doigt de gant) défectueuse	• Sonde coupée ou en court circuit	• Pas de chauffe possible	• Vérifier les connexions. Si nécessaire, remplacer le faisceau de sonde.
Err 06	Liaison ACI Hybride en court circuit	• Filerie ou anode ACI Hybride en court circuit	• La chauffe reste active. • Protection ACI Hybride désactivée, risques de corrosion.	Vérifier : • Les connexions de câblage • Le faisceau et/ou la filerie ACI Hybride. Si nécessaire, remplacer le faisceau et/ou la filerie ACI Hybride.
Err 07	Liaison ACI Hybride ouverte	• Absence d'eau dans le ballon ou filerie ACI Hybride coupée	• Pas de chauffe • Protection ACI Hybride désactivée	• Mettre en eau le ballon • Vérifier le faisceau et/ou la filerie ACI Hybride. Si nécessaire, remplacer le faisceau et/ou la filerie ACI Hybride.

Code affiché	Condition de déclenchement de l'erreur	Cause	Conséquences	Dépannage
Err 09	Température d'eau trop chaude. (> 80°C)	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance électrique alimentée en permanence • Sonde 3 HS 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de chauffe 	<p>Vérifier</p> <ul style="list-style-type: none"> • les connexions et le positionnement de la sonde 3 • que l'appoint n'est pas piloté en permanence <p>Réarmer la sécurité mécanique si nécessaire.</p>
Err 21	Sonde de température entrée d'air (sonde 1) défectueuse ou mal raccordée	<ul style="list-style-type: none"> • Sonde coupée ou en court circuit 	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt du moteur thermodynamique - Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique - Mode ECO : pas de chauffe 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les connexions. Si nécessaire, remplacer le faisceau de sonde.
Err 22	Sonde de température (Evaporateur) (sonde 2) défectueuse ou hors limite	<ul style="list-style-type: none"> • Sonde coupée ou en court circuit, ou mal raccordée • Fonctionnement en dehors des préconisations d'installation 	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt du moteur thermodynamique - Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique - Mode ECO : pas de chauffe 	<p>Vérifier</p> <ul style="list-style-type: none"> • les connexions. Si nécessaire, remplacer le faisceau de sonde • le bon fonctionnement du ventilateur & de la vanne gaz chaud • l'évacuation des condensats • le positionnement de la sonde évaporateur • le paramètre FAN (voir page 14)
Inf 24	Température mesurée en dehors des limites	<ul style="list-style-type: none"> • Température d'air en dehors de la plage de fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt du moteur thermodynamique - Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique - Mode ECO : pas de chauffe 	<ul style="list-style-type: none"> • Installer le réchauffeur de boucle suivant les préconisations de la notice • Vérifier le paramètre FAN (se reporter à la page 14) • Vérifier les connexions et le positionnement de la sonde 1
Err 25	Alarme de pressostat (défaut haute pression ou sécurité thermique compresseur)	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur haute pression trop élevée • Non démarrage du compresseur, manque de fluide • Fonctionnement en dehors des préconisations d'installation 	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt du moteur thermodynamique - Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique - Mode ECO : pas de chauffe 	<p>Vérifier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les connexions électriques de la pompe à chaleur • Le fonctionnement de la vanne gaz chaud <p>L'appui sur la touche mode permet de réarmer ce défaut.</p>
Err 28	Dysfonctionnement dégivrage	<ul style="list-style-type: none"> • Manque fluide • Défaut vanne gaz chaud • Défaut ventilateur • Fonctionnement en dehors des préconisations d'installation 	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt du moteur thermodynamique - Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique - Mode ECO : pas de chauffe 	<p>Vérifier</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'activation de la vanne gaz chaud dans le mode installateur • le fonctionnement du ventilateur • l'évacuation des condensats • le positionnement de la sonde évaporateur • le paramètre FAN (voir page 14) <p>L'appui sur la touche mode permet de réarmer ce défaut.</p>
Err 30	Moteur thermodynamique fonctionne plus de 50h sans arrêter	<ul style="list-style-type: none"> • Défaut moteur • Manque fluide • Défaut compresseur • Fonctionnement en dehors des préconisations d'installation 	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt du moteur thermodynamique - Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique - Mode ECO : pas de chauffe 	<ul style="list-style-type: none"> • Remettre en conformité l'installation en fonction des préconisations d'installation. • Vérifier le moteur thermodynamique

4.5. Diagnostic de panne



ATTENTION : Les opérations d'entretien et de dépannage doivent être exclusivement réalisées par un professionnel agréé.

Un menu spécifique permet de faire fonctionner le système pour vous aider au diagnostic.



ATTENTION : Ce mode nécessite des connaissances techniques du système. Ce mode est strictement réservé aux installateurs.

Pour entrer et sortir du menu TEST, faire un appui simultané sur les deux touches suivantes :



Pour changer d'actionneur à tester appuyer sur la touche :



Pour changer l'actionneur d'état appuyer sur les touches :



PAC : ON/OFF active en marche forcée le compresseur et le ventilateur en vitesse basse.

FAN : OFF/LO/HI active en marche forcée le ventilateur seul.

ELEC : ON/OFF active en marche forcée l'appoint électrique.

VGC : ON/OFF active l'ouverture ou la fermeture de la vanne gaz chauds

t01, t02, t03 : affiche les températures instantanées des sondes



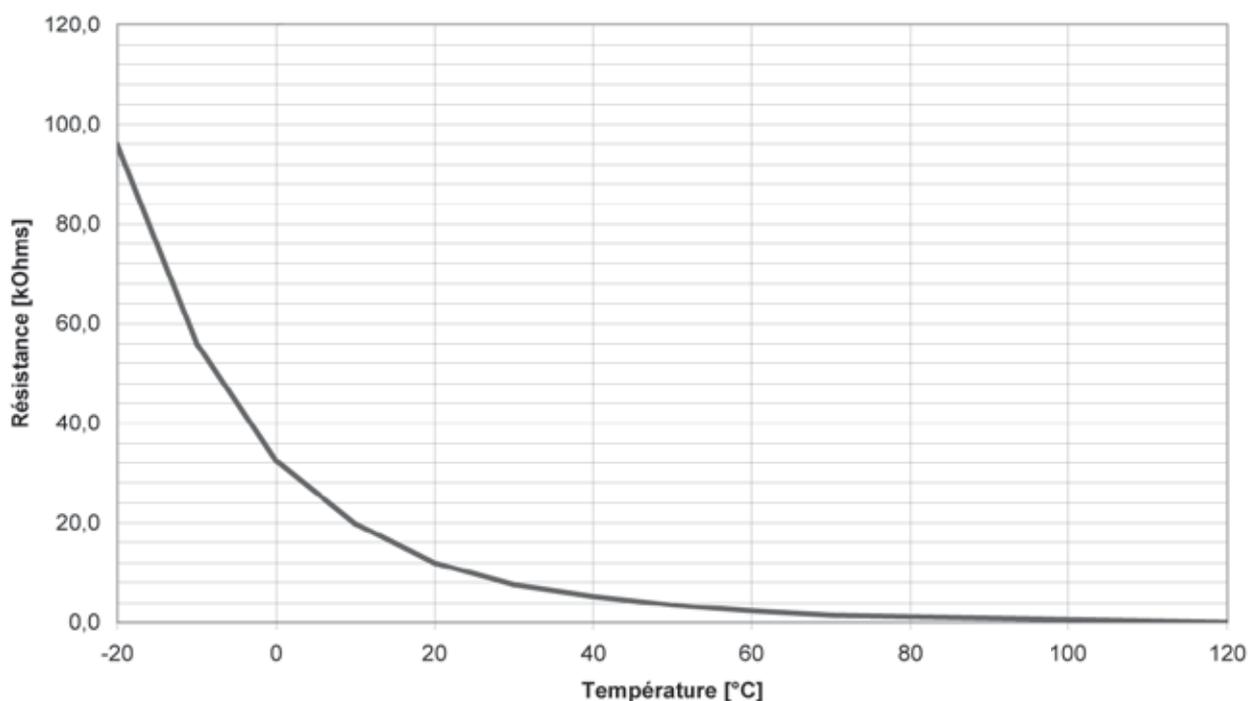
ATTENTION : Ce mode de fonctionnement ne prend pas en considération les erreurs détectées par le système (Chauffe à sec) ni les températures de sonde. Par conséquent, il ne faut pas laisser l'appareil fonctionner dans cette configuration. La marche forcée de chaque actionneur est automatiquement désactivée au bout de 3 minutes pour éviter d'endommager l'appareil.

Certaines pannes sont diagnostiquées par la régulation qui le signale alors à l'utilisateur à l'aide d'un code erreur. Dans ces cas, se reporter à l'aide au dépannage, page 19.

PANNE CONSTATEE	CAUSE POSSIBLE	DIAGNOSTIC ET DEPANNAGE
Plus de chauffe.	Pas d'alimentation électrique du réchauffeur de boucle : fusibles, câblage, etc...	Vérifier la présence de tension sur les fils d'alimentation du réchauffeur de boucle
Pas d'eau chaude.	Elément chauffant ou son câblage hors service	Vérifier si le réchauffeur de boucle est alimenté électriquement
	Circuit ouvert : filerie mal connectée ou coupée.	Examen visuel du raccordement de la filerie.

PANNE CONSTATEE	CAUSE POSSIBLE	DIAGNOSTIC ET DEPANNAGE
Eau insuffisamment chaude.	Réglage de la consigne de température à un niveau trop bas.	Régler la température de consigne plus haute. Se reporter au menu paramétrage page 14.
	Mode ECO sélectionné & températures d'air hors plage.	Sélectionner le mode AUTO (se reporter au fonctionnement des modes page 16).
	Elément chauffant ou son câblage partiellement hors service.	Vérifier la résistance de la bougie sur le connecteur du faisceau bougie, ainsi que le bon état du faisceau.
	Retour d'eau froide dans le circuit d'eau chaude.	Fermer l'arrivée retour d'eau au robinet d'arrêt du groupe de sécurité. Ouvrir ensuite un robinet en position eau chaude. Attendre 10 minutes. Si un écoulement apparaît, repérer la robinetterie défectueuse et/ou s'assurer du bon positionnement de l'éventuel groupe de sécurité (cf. paragraphe « Raccordement hydraulique »).
	Eau chaude met du temps pour arriver au point de puisage	Vérifier le circulateur et le changer si nécessaire
Peu de débit au départ d'eau chaude.	Filtre du groupe de sécurité encrassé.	Nettoyer le filtre (voir chapitre entretien).
Perte d'eau en continue au groupe de sécurité hors période de chauffe.	Soupape de sécurité endommagée ou encrassée.	Remplacez le groupe de sécurité (voir chapitre entretien).
	Pression de réseau trop élevée.	S'assurer que la pression en sortie du compteur d'eau n'excède pas 5 bars sinon, installez un réducteur de pression réglé à 3 bars au départ de la distribution générale d'eau.
L'appoint électrique ne fonctionne pas.	Mise en sécurité du thermostat mécanique.	Réarmer la sécurité du thermostat au niveau de la résistante stéatite (repère 8 page 8).
	Thermostat électrique défectueux.	Remplacer le thermostat.
	Résistance défectueuse.	Remplacer la résistance.
Débordement des condensats.	Niveau du réchauffeur de boucle non réglé	Vérifier que votre réchauffeur de boucle est bien de niveau
	Ecoulement des condensats obstrué.	Nettoyer (voir paragraphe « entretien par un professionnel agréé »).
Odeur.	Pas de présence de siphon.	Installer un siphon.
	Pas d'eau dans le siphon.	Remplir le siphon.
Dégagement de vapeur au soutirage.		Couper l'alimentation électrique et prévenez votre installateur.
Défaillance du panneau de commande ou problème d'affichage.	Perturbation du panneau de commande liée à des parasites sur le réseau électrique.	Réinitialiser le réchauffeur de boucle en coupant l'alimentation électrique et en la rétablissant.
Le moteur thermodynamique fonctionne peu de temps, l'appoint électrique est en fonctionnement quasi-permanent.	Température d'air ambiant en dehors des plages tolérées.	Attendre un retour des températures à un niveau situé dans les plages tolérées (s'assurer que le réchauffeur de boucle est installé dans un local >20m ³ , cf. paragraphe « Installation »).
	Evaporateur fortement encrassé.	Nettoyer l'évaporateur (cf. paragraphe « entretien par un professionnel agréé »).
Le ventilateur ne tourne pas.	Ventilateur fortement encrassé.	Nettoyer le ventilateur.
Bruit de bouillonnement important	Présence de calcaire à l'intérieur du réchauffeur de boucle	Procéder à un détartrage.
Autres dysfonctionnements.		Contactez le service après-vente pour tout autre dysfonctionnement.

Courbes de correspondance des sondes (Température vs Résistance)



ATTENTION : Ne jamais alimenter électriquement et directement l'élément chauffant.

4.6. Service après-vente

Utilisez uniquement des pièces détachées d'origine constructeur. Pour toute commande auprès d'un distributeur de la marque, préciser le type exact du réchauffeur de boucle et sa date de fabrication. Toutes ces indications figurent sur la plaque signalétique de l'appareil collée à l'arrière, près du raccordement d'évacuation des condensats.

Toute intervention sur les parties électriques doit être confiée à un spécialiste.

Les coordonnées du service après-vente sont rappelées en couverture de cette notice.

4.7. Champ d'application de la garantie

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

- Des conditions d'environnement anormales :

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après départ usine.
- Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
- Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
- Pression d'eau supérieure à 5 bar.

- Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau, foudre...).
 - Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroits difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.
- Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art, notamment :
- Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme NF-D 36-401, modification de son tarage...
 - Absence de manchons (fonte, acier ou isolant) sur les tuyaux de raccordement pouvant entraîner sa corrosion.
 - Raccordement électrique défectueux : non conforme à la NFC 15-100, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples sans embouts métal, non respect des schémas de raccordements prescrits par le Constructeur.
 - Mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).
 - Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
 - Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie.
- Un entretien défectueux :
- Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
 - Non nettoyage de l'évaporateur ainsi que de l'évacuation des condensats
 - Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
 - Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi de pièces détachées non référencées par celui-ci.



ATTENTION : Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

4.8. Conditions de garantie

Le réchauffeur de boucle doit être installé par une personne habilitée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos services techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre Distributeur ou Installateur des pièces reconnues défectueuses par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main d'œuvre, des frais de transport ainsi que toute indemnité de prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'installation faisant foi), en l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau majorée de six mois.

La garantie de la pièce ou du réchauffeur de boucle de remplacement (sous garantie) cesse en même temps que celle de la pièce ou du réchauffeur de boucle remplacé.

NOTA : Les frais ou dégâts dus à une installation défectueuse (gel, groupe de sécurité non raccordé à l'évacuation des eaux usées, absence de bac de rétention, par exemple) ou à des difficultés d'accès ne peuvent en aucun cas être imputés au fabricant.

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La défaillance d'un composant ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil. Procéder alors au remplacement de la pièce défectueuse.

GARANTIE :

- Cuve, corps de chauffe, parties électrique et électronique : 5 ans.
- Moteur thermodynamique : 2 ans.

4.9. Recommandations approuvées par le Groupement Interprofessionnel des Fabricants d'Appareils Ménager (GIFAM) sur la bonne installation et utilisation du produit

➤ RISQUES MECANIQUES :

• Manutention :

- La manutention et la mise en place de l'appareil doivent être adaptées au poids et à l'encombrement de ce dernier.

• Emplacement :

- L'appareil doit être placé à l'abri des intempéries et protégé du gel.

• Positionnement :

- L'appareil doit être positionné selon les prescriptions du fabricant.

• Fixation :

- Le support et les dispositifs de fixation doivent être capables de supporter au moins le poids de l'appareil rempli d'eau. Tous les points de fixation prévus par le fabricant doivent être utilisés.

➤ RISQUES ELECTRIQUES :

• Raccordement :

- Effectuer les raccordements en respectant les schémas de prescriptions du fabricant. Veiller tout particulièrement à ne pas neutraliser le thermostat de l'appoint électrique (branchement direct interdit).
- Pour éviter tout échauffement du câble d'alimentation, respecter le type et la section du câble préconisée dans la notice d'installation. Dans tous les cas, respecter les réglementations en vigueur.
- S'assurer de la présence en amont d'un disjoncteur différentiel 30mA (protection électrique de l'appareil et de l'utilisateur).

- Vérifier le bon serrage des connexions.
- Relier impérativement l'appareil à la terre.
- S'assurer que les parties sous tension restent inaccessibles (présence des capots dans leur état d'origine). Les passages de câbles doivent être adaptés aux diamètres de ceux-ci.

➤ RISQUES HYDRAULIQUES :

• Pression :

- Les appareils doivent être utilisés dans la gamme de pressions pour lesquelles ils ont été conçus.

• Raccordement, évacuation :

- Pour les appareils sous pression, installer obligatoirement un dispositif de sécurité hydraulique comprenant au minimum une soupape de pression, montée directement sur l'entrée d'eau froide.
- Ne pas obturer l'orifice d'écoulement de la soupape. Raccorder l'évacuation de la soupape aux eaux usées.
- Veiller à ne pas intervertir les raccordements eau chaude et eau froide.
- Vérifier l'absence de fuites.

➔ USAGES :

• Nature du produit :

- Cet appareil est destiné exclusivement à chauffer de l'eau sanitaire, à l'exclusion de tout autre fluide.

• Utilisations anormales :

- En cas d'anomalie de fonctionnement, faire appel à un professionnel.
- Veiller à ne pas mettre sous tension l'appareil vide.

• Brûlures, bactéries :

- Pour des raisons sanitaires, l'eau chaude doit être distribuée à une température élevée. Cette température peut provoquer des brûlures.
- Veiller à prendre des précautions d'usage nécessaires (mitigeurs...) pour éviter tout accident aux points de puisage. En cas de non utilisation prolongée de l'appareil, évacuer la capacité nominale d'eau, avant le premier usage.

➔ ENTRETIEN :

- S'assurer périodiquement du bon fonctionnement de l'organe de sécurité hydraulique selon les préconisations du fabricant.
- Toute intervention doit être réalisée, appareil hors tension.

➔ TRANSFORMATION :

- Toute modification de l'appareil est interdite. Tout remplacement de composants doit être effectué par un professionnel avec des pièces adaptées d'origine du constructeur.

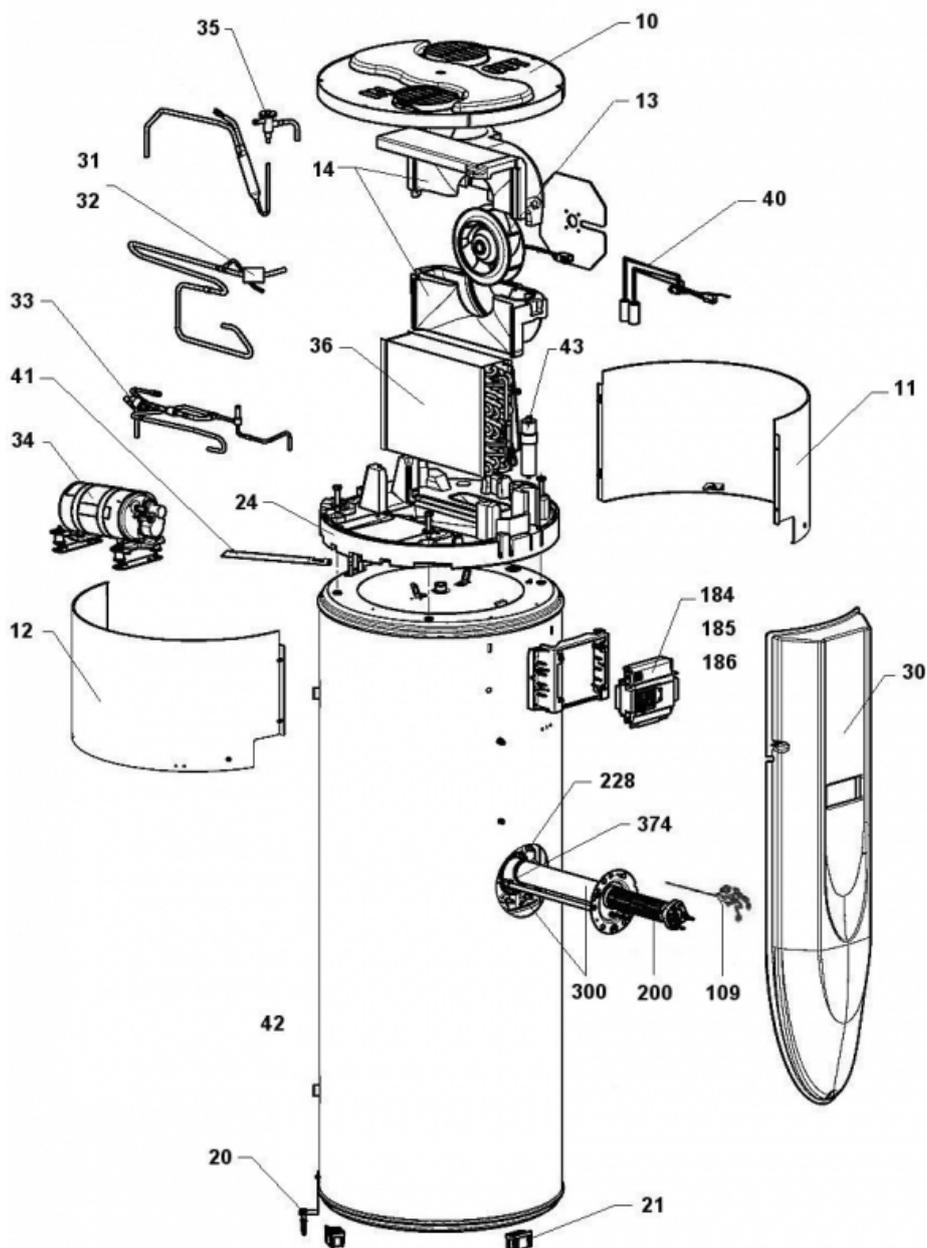
➔ FIN DE VIE :

- Avant démontage de l'appareil mettre celui-ci hors tension et procéder à sa vidange.
- La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques, ne pas incinérer l'appareil.
- En fin de vie, l'appareil doit être apporté dans un centre de tri pour appareil électriques & électronique équipé pour la récupération de fluide. Pour en savoir plus sur les centres de collecte des déchets existants, adressez vous au service local de collecte.

- Le fluide frigorigène présent dans l'appareil ne doit en aucun cas être rejeté dans l'atmosphère. Toute opération de dégazage est formellement interdite.

Nota : le GWP (Global Warming Potential) du R134a est de 1350.

4.10. Liste des pièces détachées



N°	Code	Désignation	Qté
10	022510	Couvercle équipé pompe à chaleur	1
11	022508	Virole d'habillage droite (PAC)	1
12	022509	Virole d'habillage gauche (PAC)	1
13	029280	Moto-ventilateur + faisceau électrique	1
14	022513	Ensemble volute supérieure et inférieure	1
20	022507	Patte de fixation cuve	1
21	022495	Pied fixe + visserie	1
24	022527	Socle pompe à chaleur V1 bis	1
30	022512	Capot de façade réchauffeur de boucle	1
31	029315	Bobine électrovanne V1 bis	1
32	029301	Electrovanne PAC V1 bis	1
33	029302	Pressostat HP 16-22B PAC V1 bis	1
34	029303	Compresseur HGA5460 PAC V1 bis	1
35	029304	Détendeur PAC V1 bis	1

N°	Code	Désignation	Qté
36	029314	Evaporateur pompe à chaleur V1 bis	1
40	026138	Faisceau + condensateurs ventilateur	1
41	029307	Pipette évacuation condensats V1 bis	1
42	029300	Tuyau évacuation condensats V1 bis	1
43	026150	Faisceau + condensateur PAC V1 bis	1
109	070282	Sécurité mécanique CE thermodynamique	1
184	029282	Boîtier de régulation V1 bis	1
185	026105	Ensemble fileries électriques	1
186	029279	Ensemble sondes de température	3
200	099024	Résistance stéatites 1800W mono	1
228	099060	Joint à lèvres const. 344	1
300	030146	Corps de chauffe ACI Hybride VS150 270L	1
374	040374	Anode ACI + bouchon	1



**Service d'Assistance Technique à la
Clientèle pour la France métropolitaine
Tél. : 0825.396.634**

www.atlantic.fr